

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	44 (1915)
<b>Heft:</b>	20
<b>Rubrik:</b>	Géographie

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Puis, redoublez de gentillesse  
Lorsque leurs cheveux seront blancs ;  
Pour mieux égayer leur vieillesse  
Redevenez petits enfants ;  
Entourez-les de vos tendresses,  
Soyez câlins, soyez aimants,  
Ne ménagez pas vos caresses...  
Ça fait tant plaisir aux mamans !

Th. BOTREL.

## GÉOGRAPHIE

Le programme des écoles primaires du canton de Fribourg, pour l'année scolaire 1915-1916, contient les justes remarques suivantes concernant la géographie. « L'observation directe est à la base de cet enseignement. La géographie ne doit pas s'adresser uniquement à la mémoire. Ce sont les facultés maîtresses de l'enfant qu'il s'agit, avant tout, d'atteindre et de développer. »

Il y a donc une orientation nouvelle dans l'étude de cette branche devenue une science d'observation et de raisonnement. « Sans négliger la mémoire qu'il est indispensable d'exercer dans ce domaine comme dans tous les autres, le géographe voudrait n'imposer à l'enfant que des noms qui rappellent une image et une explication. Nous voilà loin des sèches nomenclatures d'autrefois. » (L. Richoz.)

Les revues pédagogiques publient rarement des leçons de géographie. Il y a à cela une raison : ces leçons varient avec les conditions dans lesquelles elles sont données. Puisqu'il faut partir du fait observé pour élargir le cercle des connaissances, puisqu'il doit être établi une comparaison constante entre les lieux connus et les lieux étudiés, une exposition géographique ne sera pas la même, dans certains détails, à la montagne qu'à la plaine, à la ville qu'au village. Aussi, l'exemple ci-dessous a voulu rester général et ne veut nullement s'imposer.

### LE GOTTHARD Introduction aperceptrice.

*Rappel du connu.* — Relief de la Suisse. Orientation des trois régions. Les Alpes : divisions de la chaîne — sa longueur totale — sommet le plus élevé. Pourquoi est-il toujours *blanc* ? Comparaison avec des sommités plus rapprochées. Rappeler certains termes géographiques tels que versant, col, défilé, point culminant, etc.

*Indication du sujet.* — A la petite carte coloriée Kümmerly faire chercher et examiner le point d'où partent les grands cours d'eau de la Suisse. — Ce point important sur lequel j'attire votre attention est le Gothard. Il fera l'objet de la leçon. Vous apprendrez à connaître

une région que vos frères soldats ont vue l'été dernier et dont ils parlent encore souvent. Aujourd'hui, nous ferons le voyage au Gothard en imagination ; je serai votre guide et, grâce à ce que vous savez déjà, grâce à des gravures que je vous montrerai au moment voulu, cette excursion vous plaira et vous instruira.

### Donné concret général.

Examinez encore la carte ; entre quels cantons est situé le Gothard ? Dans quelle direction se trouve-t-il par rapport à nous ? En ligne droite, quelle distance nous en sépare ? Par où passerons-nous en chemin de fer pour nous rendre au Gothard ? Que représentent ces taches blanches qui, de là, rayonnent dans tous les sens ? Le Gothard est donc dans la région des hautes Alpes. — Pourquoi les grands cours d'eau prennent-ils naissance autour de ce massif ? Le Gothard est le point central, le nœud des Alpes suisses. — Pour en faciliter l'étude, j'ai fait au tableau noir le croquis de cette région : regardez-le. Les teintes conventionnelles sont les mêmes qu'à la carte fédérale. Qu'indique cette ligne rouge ? Que marque cette ligne bleue ? etc. Nous étudierons successivement les sept objets que rappelle le mot Gothard.

### Elaboration didactique.

*La montagne.* — Le massif du Gothard est divisé en deux par le col du même nom. La partie occidentale porte le Rotondo et la partie orientale le Pizzo Centrale. Ces deux sommets ont plus de 3,000 m. — Caractères du massif : matière nue, schiste, granit, pâturages maigres, flore pauvre, les rhododendrons y sont rares.

*La vallée.* — Elle est ouverte et large, arrosée par une des sources de la Reuss. Du côté sud, la vue s'étend sur les pics aigus du val Bedretto, sur les montagnes noires de la Lévertine.

*La route.* — Elle a une longueur de 47,800 m. ; construite de 1820 à 1830 ; se détache de celle de la Furka à Hospenthal. De cette localité, près des cascades de la Reuss, la route monte en lacets, raccourcis par des sentiers, dans la haute vallée du Gothard. Là, dans une solitude saisissante, se trouvent, à plus de 2,000 m., les petits lacs du Gothard, les sources de la Reuss et du Tessin et, dans un vallon latéral, le lac du Lucendro. De l'hospice, dont nous parlerons tout à l'heure, la route descend vers le val Tremola, exposé aux avalanches, pour aboutir à Airolo où, rien, sauf la langue, n'avertit le voyageur qu'il est sur le versant italien des Alpes. De Göschenen à Airolo, les piétons comptent environ 7 heures de marche.

La route du Gothard a une importance touristique et stratégique plutôt que commerciale. Son importance stratégique a été révélée par la traversée de Souvaroff en 1799. Le souvenir du passage de l'armée russe est rappelé par un monument de grandes dimensions placé à un tournant de la route entre Andermatt et le pont du Diable. C'est une gigantesque croix grecque en granit du Gothard sise dans une niche de 28 m. de hauteur.

*L'hospice.* — Dans le voisinage du point culminant de la route (2,114 m.), est situé l'hospice du Gothard. Il a été construit aux frais du Tessin et renferme une dizaine de lits destinés aux voyageurs nécessiteux. Près de cet ancien refuge se trouvent encore les deux bâtiments de l'hôtel Moderne, l'hôtel Monte-Prosa, quartier général des touristes. (Gravure Cailler.)

*La voie ferrée.* — Le Gothard donne également son nom à la ligne de chemin de fer dont le point terminus suisse est Lucerne et Chiasso, la dernière station. C'est une ligne internationale d'une grande importance commerciale qui a fait l'objet d'une convention entre l'Allemagne, la Suisse et l'Italie. La construction de cette voie a rencontré beaucoup de difficultés et a nécessité de nombreux travaux d'art, ponts, tunnels successifs, tunnels hélicoïdes, c'est-à-dire en forme de spirale ou de tire-bouchon. De Lucerne à Chiasso, la ligne ne comporte pas moins de 56 tunnels, 223 ponts et viaducs. Le coût total s'est élevé à 238 millions de francs.

*Le tunnel.* — L'œuvre la plus grandiose de la ligne est, sans conteste, le tunnel du Gothard dont l'entrée nord est à Göschenen, et l'entrée sud, à Airolo. Il a une longueur de 15 km. que l'express franchit en 15 minutes. Il fut construit de 1872 à 1882 ; les travaux furent dirigés par l'ingénieur Louis Favre, de Genève, qui mourut le 19 juillet 1879, frappé d'une attaque d'apoplexie au moment où il revenait d'une tournée d'inspection dans l'intérieur du tunnel. Un modeste monument lui a été élevé à l'entrée du tunnel à Göschenen.

*Les fortifications.* — Le plan des fortifications du Gothard comprend un ensemble d'ouvrages dont le point central est à Andermatt. La carte nous indique des positions fortifiées près d'Airolo, près de l'hospice, à la Furka, au Trou d'Uri ; la route stratégique de l'Oberalp, entre Andermatt et Disentis, est comprise dans le plan. Dans ces constructions, à peine visibles de l'extérieur, se trouvent des casemates ou souterrains voûtés pour le logement de la troupe, des projecteurs, des skis. Toutes les troupes, y compris les recrues, destinées à la défense du Gothard, reçoivent leur instruction militaire dans la région de cette place. Elles appartiennent à la V<sup>me</sup> division et sont fournies par les cantons d'Uri et du Tessin. Font partie des troupes de forteresse : l'artillerie de forteresse (canonniers et observateurs), les mitrailleurs, les sapeurs de forteresse. Il y a, en outre, les gardes permanentes des forts et les gardes régionales des vallées. La garde de sûreté forme la première garnison des forts ; les hommes de garde sont engagés suivant les besoins et sur présentation volontaire.

### Récapitulation.

Le Gothard est le nœud des Alpes suisses. De ce massif se détachent les principales chaînes des hautes Alpes ; les grands cours d'eau suisses y ont leur source. Il est, pour notre pays, une place forte naturelle. Le Gothard rappelle sept objets : les indiquer.

### Applications générales.

1. Reproduction du croquis présenté au tableau noir. — 2. A l'occasion, rappeler le voyage des troupes de la II<sup>me</sup> division de Bâle au Tessin. — 3. Lecture d'un sujet se rapportant au Gothard, tel le charmant extrait de G. de Reynold : *L'hospice du Saint-Gothard*. — — 4. Rédactions tirées de cette leçon.

*Remarques.* — Ce thème a trop d'ampleur pour être traité en une seule leçon ; il sera scindé. Nous avons fourni les éléments de l'élaboration didactique ; mais, le maître ne doit pas les formuler tous. Il requerra la participation de l'intelligence et du savoir des élèves et leur laissera une large part d'initiative, de jugement et de raisonnement. Chaque paragraphe comportera une étude d'après le schéma suivant : 1. Donné concret partiel. — 2. Elaboration didactique partiellement — 3. Résumé, mot de rappel.

Ph. DESSARZIN.



### ÉCHOS DE LA PRESSE

*A propos d'éducation nationale.* — Depuis l'acceptation de la motion Wettstein par le Conseil des Etats, la question de l'éducation nationale et plus spécialement de l'enseignement civique à l'école, est à l'ordre du jour. La Société suisse des instituteurs, réunie à Zurich, sous la présidence de M. le conseiller national Fritschi, s'en est occupée à son tour. Elle a entendu, entre autres, un intéressant discours de M. le conseiller fédéral Calonder, chef du département de l'Intérieur. En voici quelques extraits.

M. Calonder a commencé par déclarer qu'il n'est pas question de limiter les compétences des cantons dans le domaine de l'école. Le Département fédéral de l'Intérieur ne veut pas édicter des normes impératives. Il cherchera seulement à venir en aide aux cantons par ses conseils et son appui. Cet appui sera, pour le moment, plutôt moral que financier. La situation actuelle des finances fédérales ne permettra pas actuellement à la Confédération de s'imposer des sacrifices considérables pour cet objet. La Confédération a dû au contraire réduire un peu ses subventions à l'enseignement professionnel.

La question doit être étudiée dans un esprit d'entièvre confiance entre les cantons et la Confédération. Ce que celle-ci voudrait, ce serait de remédier à la dispersion des efforts et orienter les initiatives vers une action commune. Les expériences faites au cours de cette guerre montrent que notre sentiment national doit prendre davantage conscience de lui-même et être affermi. Nos écoles n'ont pas encore suffisamment agi pour le développement de l'idéal national.

Ce qu'elles doivent faire, c'est conserver toujours mieux nos mœurs nationales, les défendre contre les influences étrangères, rendre le sentiment de la responsabilité du citoyen vis-à-vis de l'Etat plus vif et